

ASCALON

F O R M A - P R O

PROGRAMME FORMATION CONTINUE DES AGENTS PRIVEE DE SECURITE (MAC-APS)

OBLIGATIONS REGELEMENTAIRES	Arrêté du 27 février 2017, pris pour l'application de l'art R.625-8 du code de la sécurité intérieur nécessaire pour le renouvellement de la carte professionnelle
OBJECTIF	Renouvellement de carte professionnelle, de sécurité privée relevant du titre 1 ^{er} du livre VI du code de la sécurité intérieure.
PRE REQUIS	Détenir une carte professionnelle valide.
CONTENU	<i>Geste élémentaire de premier secours</i> , Cadre juridique d'intervention de l'agent privée de sécurité, Compétences opérationnelles générales, Compétence opérationnelle spécifiques : Prévention des risques terroristes,
DURÉE	31 heures - Formation complète 24 heures - Si a jour de la formation secourisme. (-7 heures : <i>Module Geste élémentaire de premier secours</i>)
SANCTION	Attestation de suivit de formation (individuelle).
COUT DE LA FORMATION	Contactez notre service commercial
NOMBRE DE CANDIDATURES	10 personnes par cursus
Moyens pédagogiques	Nous privilégions une démarche pédagogique interactive et conviviale, avec l'apprentissage d'outils simples et applicables sur le terrain. Pour ce faire nous nous appuyons sur les documents de références. Nous avons à notre disposition divers support (Tableau blanc, Vidéo Projecteur, Clef USB, PowerPoint,...)
Responsable Pédagogique	Mr MICHARD-SOLEYMIEUX Christian

V1-27/08/2018-Présent-MACAPS- « c. Michard »



Site Internet : www.ascalon-forma-pro.fr
SARL au Capital de 3000€ / RCS Le Mans N°810 916 791
Siret 810 916 791 00017 / APE 8559A / TVA Intracommunautaire FR85 810916791
Organisme agréé pour la formation du personnel de sécurité incendie ERP et IGH – 3 niveaux –
Sous le n° 7201 en date du 14 Octobre 2016 –

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 72 01624 72 auprès du préfet de région de Pays de la Loire.
Siège Social et Le Centre : ZI d'Antoigné rue Chappée 72380 SAINTE JAMME / SARTHE - Tel : 02.43.27.51.19

